

N° 64 – JANVIER 2021 – COMMUNICATIONS STATISTIQUES

ENQUÊTE SUR LES FAMILLES ET LES GÉNÉRATIONS 2018

RÉSULTATS POUR LE CANTON DE GENÈVE

IMPRESSUM

ÉDITION

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) Genève

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Hervé Montfort, directeur

RÉDACTION

Didier Benetti

COMPOSITION ET MISE EN PAGE

Stéphanie Bisso

ISSN

1422 - 4585

RENSEIGNEMENTS

Tél. +41 22 388 75 00

statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

CHARTE DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE DE LA SUISSE

L'OCSTAT s'est engagé à respecter la charte dans la conduite de ses activités statistiques.

LÉGENDE DES SIGNES

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- . . . donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- () l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [] valeur peu significative
- e valeur estimée
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

© OCSTAT, Genève 2021. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source.

ENQUÊTE SUR LES FAMILLES ET LES GÉNÉRATIONS 2018

RÉSULTATS POUR LE CANTON DE GENÈVE

SOMMAIRE

1. Vie de couple et parentalité	5
1.1. Couples dans l'ensemble de la population	5
1.2. Couples hétérosexuels	5
1.3. Avoir ou ne pas avoir d'enfant	6
2. Tâches domestiques et soins aux enfants	7
2.1. Répartition des tâches domestiques dans l'ensemble des couples	7
2.2. Répartition des tâches domestiques dans les couples dont les deux conjoints ont entre 25 et 54 ans	7
2.3. Répartition des soins aux enfants	9
2.4. Satisfaction dans la répartition des tâches domestiques et des soins aux enfants	9
3. Garde extrafamiliale et grands-parents	10
3.1. Type de garde extrafamiliale	10
3.2. Garde par les grands-parents et fréquence des contacts	10
4. Attitudes et représentations sur la famille et les générations	11
4.1. Formes familiales	11
4.2. Avoir un enfant rend-il heureux ?	11
4.3. Vie familiale et professionnelle	12
4.4. Solidarité entre les générations	12

Enquête sur les familles et les générations (EFG)

Descriptif et déroulement de l'enquête 2018

L'enquête sur les familles et les générations (EFG) est une enquête quinquennale par échantillonnage, introduite pour la première fois en 2013 par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle vise à fournir des informations, notamment, sur la situation des familles et sur les relations entre les générations.

L'EFG est menée dans l'ensemble du pays, auprès d'un échantillon représentatif de la population. L'univers de base est constitué de la population résidente permanente âgée de 15 à 80 ans et vivant dans un ménage privé. Les fonctionnaires internationaux, les diplomates et les membres de leur famille ne font pas partie du champ de l'enquête.

L'enquête se déroule en deux temps. Les participants répondent à des questions par téléphone, puis remplissent, en ligne ou par écrit, un questionnaire complémentaire.

Dans l'ensemble du pays, 16 800 personnes ont participé à l'enquête en 2018. L'échantillon de base étant insuffisant pour permettre une exploitation suffisante à l'échelon du canton, un élargissement de l'échantillon a été financé afin de disposer de résultats représentatifs. Ainsi, quelque 1 700 personnes ont été interrogées dans le canton de Genève.

Intervalles de confiance et interprétation des résultats

Comme pour toute enquête par échantillonnage, les résultats de l'EFG sont des estimations qui comprennent une marge d'erreur. Des intervalles de confiance (au niveau de confiance de 95 %) sont calculés afin de rendre compte de la précision des résultats. Quand des valeurs se recoupent au niveau des intervalles, elles ne peuvent pas être considérées comme statistiquement différentes.

Comme il est en outre nécessaire de compter sur au moins 30 réponses pour disposer de résultats significatifs, certains résultats sont agrégés (par exemple, dans les graphiques G 05 ou G 06, les catégories « hommes » et « autres types »).

1. VIE DE COUPLE ET PARENTALITÉ

1.1 Couples dans l'ensemble de la population

En 2018, 70 % des personnes âgées de 18 à 80 ans résidant dans le canton de Genève ont un ou une partenaire. A noter que 15 % des personnes ne font pas ménage commun avec leur partenaire, en majorité parmi les moins de 35 ans. A l'échelon suisse, 76 % des personnes ont un ou une partenaire.

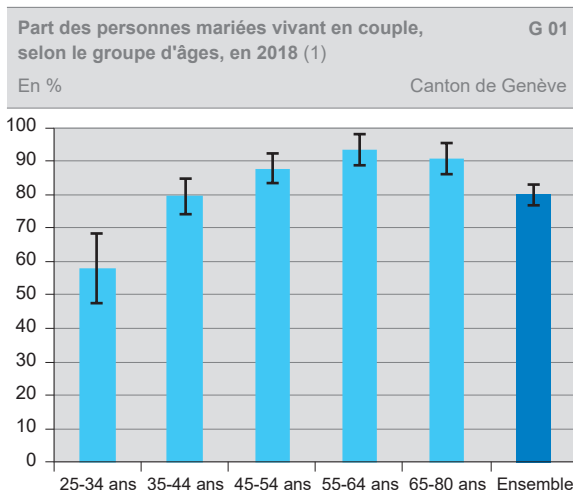
Dans le canton, ce sont essentiellement les plus jeunes et, dans une moindre mesure, les plus âgés qui sont le plus fréquemment sans partenaire (respectivement 61 % pour les moins de 25 ans et 35 % pour les 65 ans ou plus). A l'inverse, les personnes âgées de 35 à 44 ans sont les moins souvent sans partenaire (19 %). Ce constat vaut tant pour les hommes que pour les femmes.

1.2 Couples hétérosexuels

Dans plus de la moitié des couples hétérosexuels, l'homme est plus âgé que la femme (54 %). L'inverse se produit dans 15 % des cas, les deux partenaires ayant le même âge (plus ou moins une année d'écart) dans 31 % des couples.

Quatre couples sur cinq sont mariés (80 %), les autres (20 %) vivant en union libre. Sans surprise, les plus jeunes sont moins souvent mariés que leurs aînés.

Avoir des enfants influe particulièrement sur le mariage. La part des couples mariés passe de 58 % en l'absence d'enfant en commun à 93 % en cas d'enfant en commun. L'écart est notable pour toutes les classes d'âges, y compris pour les plus jeunes. Ainsi, parmi les 25 à 34 ans, la part des mariés passe de 30 % à 86 %, selon l'absence ou la présence d'enfant en commun.



(1) Couples hétérosexuels.

Source: OFS - Enquête sur les familles et les générations

1.3 Avoir ou ne pas avoir d'enfant

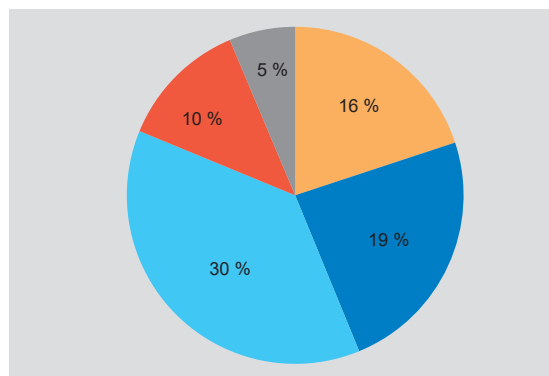
Parmi l'ensemble des 25 à 80 ans, 35 % des personnes n'ont pas d'enfant (30 % des femmes et 40 % des hommes). Cette part est évidemment plus élevée parmi les plus jeunes. En ne prenant que les personnes âgées de 50 à 80 ans, la part des sans-enfant s'établit à 24 % (21 % pour les femmes et 28 % pour les hommes).

Les personnes qui ont un niveau de formation élevé ont moins souvent d'enfant, quel que soit leur sexe. Parmi les 50 à 80 ans, 27 % des femmes avec un niveau de formation tertiaire (formation professionnelle supérieure, école professionnelle supérieure, université) sont dans ce cas, contre 17 % pour les femmes avec un niveau de formation secondaire ou sans formation complète. Pour les hommes, les parts se montent respectivement à 30 % et 20 %

Les ménages dans le canton de Genève en 2018

En 2018, le canton de Genève compte 194 900 ménages privés dans lesquels vivent 458 600 personnes. Parmi eux, on compte 94 200 couples (avec ou sans enfant), sur lesquels se focalise cette publication. Les couples représentent ainsi près de la moitié des ménages du canton.

Répartition des ménages privés selon le type, en 2018
En % Canton de Genève



- Ménages d'une seule personne
- Couples sans enfant
- Couples avec enfant(s)
- Père ou mère seul(e) avec enfant(s)
- Autres configurations (1)

(1) Ménages multifamiliaux, ménages non familiaux de plusieurs personnes, sans indication.

Source : OFS / OCSTAT - Relevé structurel

2. TÂCHES DOMESTIQUES ET SOINS AUX ENFANTS

2.1 Répartition des tâches domestiques dans l'ensemble des couples

Dans la majorité des couples genevois (tout âge confondu), ce sont les femmes qui accomplissent principalement les tâches domestiques au sein du ménage (56 %). Dans 36 % des couples, les tâches sont réparties de manière équilibrée entre les deux partenaires. Les hommes s'en occupent principalement dans 7 % des cas.

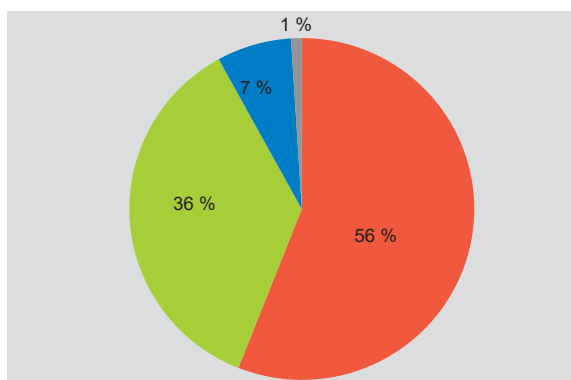
En Suisse, la répartition est encore plus inégalitaire, la part des femmes qui accomplissent principalement les tâches domestiques au sein du ménage atteignant 62 %.

L'effet de génération est marqué : dans le canton, la part des femmes qui accomplissent principalement les tâches domestiques passe de 54 % quand elles sont âgées de 25 à 54 ans à 68 % pour les 55 à 80 ans.

2.2 Répartition des tâches domestiques dans les couples dont les deux conjoints ont entre 25 et 54 ans

En ne prenant que les couples dans lesquels les deux partenaires sont âgés entre 25 et 54 ans, la répartition des tâches varie notamment selon le modèle d'activité professionnelle au sein du couple. Quand les deux partenaires travaillent à plein temps, le mode le plus courant est la répartition équilibrée des tâches domestiques (50 % des couples), les femmes restant malgré tout plus souvent mises à contribution (43 % des couples) que les hommes. La part des femmes chargées des tâches domestiques est plus élevée quand elles travaillent à temps partiel ou n'ont pas d'activité professionnelle (respectivement 59 % et 66 %).

Répartition des tâches domestiques dans l'ensemble des couples, en 2018
En % Canton de Genève



Tâches domestiques principalement accomplies par :

- la femme
- les deux conjoints
- l'homme
- autre personne (1)

(1) Autre membre du ménage ou personne extérieure au ménage.

Source : OFS - Enquête sur les familles et les générations

La présence d'enfant dans le ménage influe aussi sur la répartition des tâches. Dans les ménages avec enfant de moins de 25 ans, les femmes se chargent plus souvent des tâches domestiques (58 %) que dans les ménages qui n'en comptent pas (39 %).

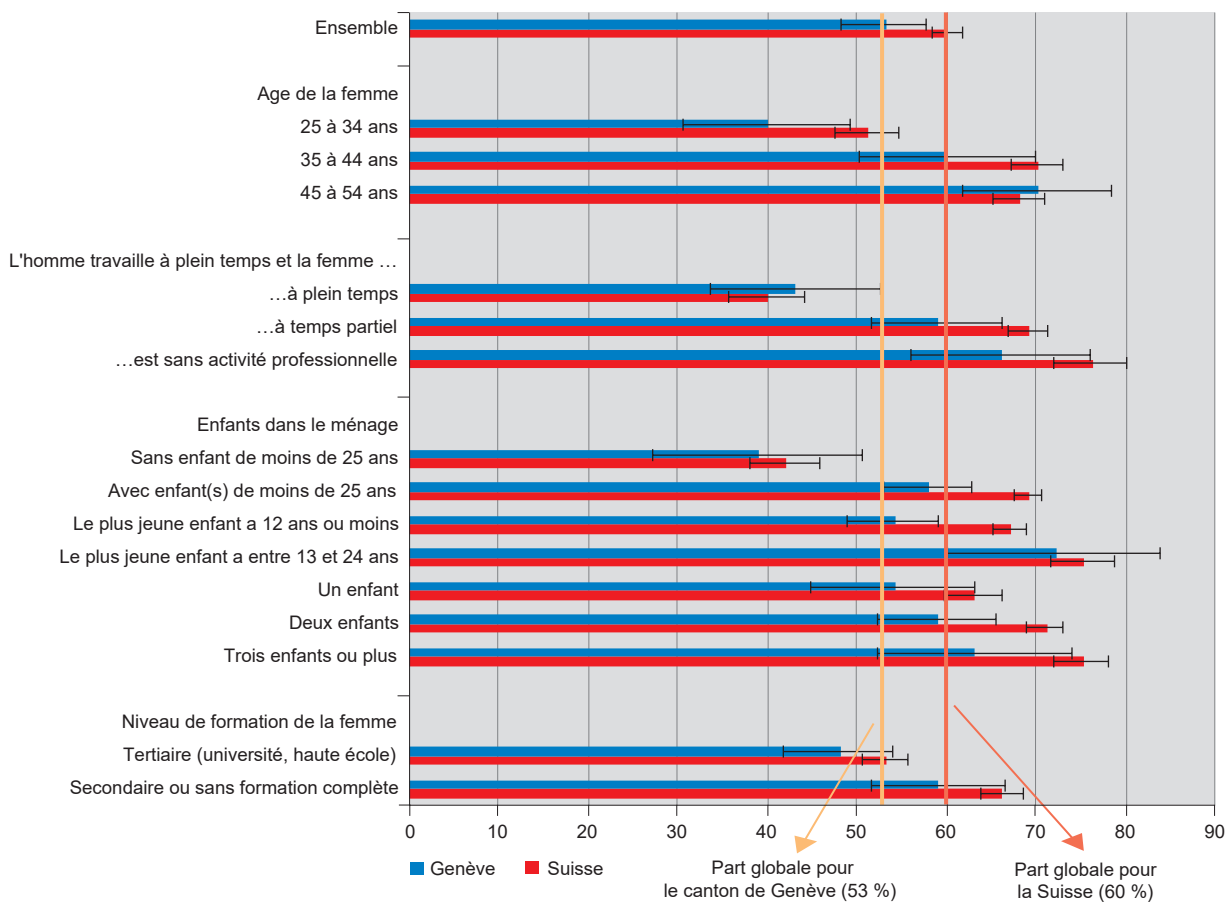
La part des couples dans lesquels les femmes accomplissent principalement les tâches domestiques est plus faible lorsque les femmes détiennent un niveau de formation tertiaire (48 %) que lorsqu'elles ont au mieux un niveau de formation secondaire (59 %).

Entre 2013 et 2018, on observe une tendance à une répartition plus égale du travail domestique tant à l'échelon du canton que pour l'ensemble de la Suisse.

Certains types de tâches sont réparties de manière relativement équilibrée, comme « faire la vaisselle / remplir et vider le lave-vaisselle ». Les deux seules tâches domestiques pour lesquelles les hommes sont plus mis à contribution que leur conjointe sont les « travaux administratifs » et, surtout, les « petits travaux de réparation ».

Part des femmes qui accomplissent principalement les tâches domestiques, selon diverses caractéristiques, en 2018 (1) G 04

En % Suisse / Canton de Genève



(1) Couples dont les deux partenaires sont âgés entre 25 et 54 ans.

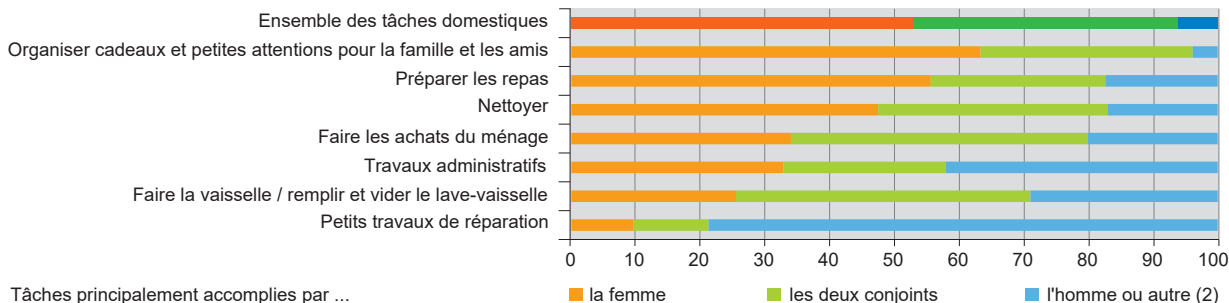
Source : OFS - Enquête sur les familles et les générations

Répartition des tâches domestiques selon le sexe, en 2018 (1)

G 05

En %

Canton de Genève



Tâches principalement accomplies par ...

- (1) Couples dont les deux partenaires sont âgés entre 25 et 54 ans.
 (2) Autre membre du ménage ou personne extérieure au ménage.

Source : OFS - Enquête sur les familles et les générations

2.3 Répartition des soins aux enfants

Parmi les couples dans lesquels les deux partenaires sont âgés de 25 à 54 ans et qui comptent au moins un enfant de moins de 13 ans, la mère demeure plus mise à contribution que le père en matière de soins aux enfants quel que soit le type de soins prodigués. Cela étant, dans trois cas, les soins sont en majorité répartis entre les deux conjoints : parler avec les enfants de leurs problèmes (71 % des couples), jouer avec les enfants (67 %) et mettre les enfants au lit (63 %).

Globalement, en 2018, les soins aux enfants sont un peu plus souvent répartis de manière équilibrée qu'en 2013.

2.4 Satisfaction dans la répartition des tâches domestiques et des soins aux enfants

La grande majorité des personnes âgées de 25 à 54 ans se déclarent satisfaites (cumul des « très satisfaites » et des « plutôt satisfaites ») du partage des tâches domestiques au sein de leur couple (93 %). Pour les couples sans enfant de moins de 25 ans dans le ménage, 92 % des femmes et 97 % des hommes se déclarent satisfaites. En présence d'enfant, le niveau de satisfaction est légèrement moindre, sans doute en raison de l'alourdissement de la charge globale des obligations familiales.

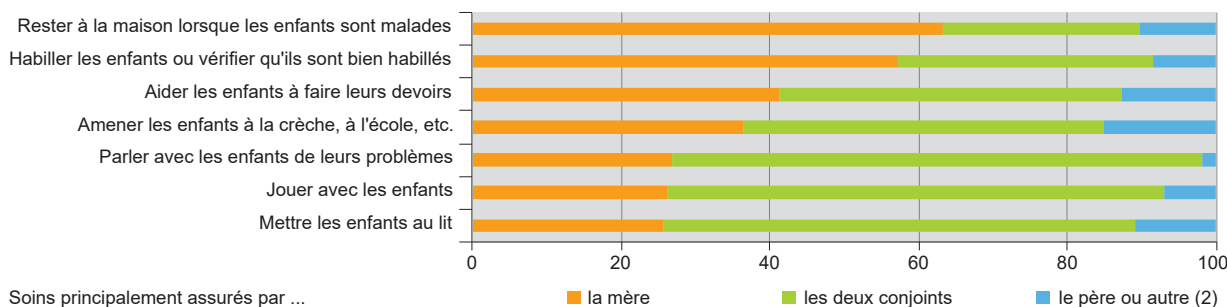
Quand on répartit les personnes selon qu'elles sont « très satisfaites » ou simplement « plutôt satisfaites », les avis sont moins convergents entre femmes et hommes. C'est notamment le cas pour les couples sans enfant de moins de 25 ans dans le ménage, dans lesquels les femmes sont la moitié à se déclarer très satisfaites, alors que la part des hommes dépasse 70 %.

Répartition des soins aux enfants selon le sexe, en 2018 (1)

G 06

En %

Canton de Genève



Soins principalement assurés par ...

- (1) Couples dont les deux partenaires sont âgés entre 25 et 54 ans avec au moins un enfant de moins de 13 ans.
 (2) Y compris autre membre du ménage ou personne extérieure au ménage.

Source : OFS - Enquête sur les familles et les générations

3. GARDE EXTRAFAMILIALE ET GRANDS-PARENTS

3.1 Type de garde extrafamiliale

A Genève, parmi les ménages qui comptent au moins un enfant de moins de 13 ans, plus des trois quarts (77 %) font appel à une garde extrafamiliale, c'est-à-dire en dehors du ménage (Suisse : 68 %).

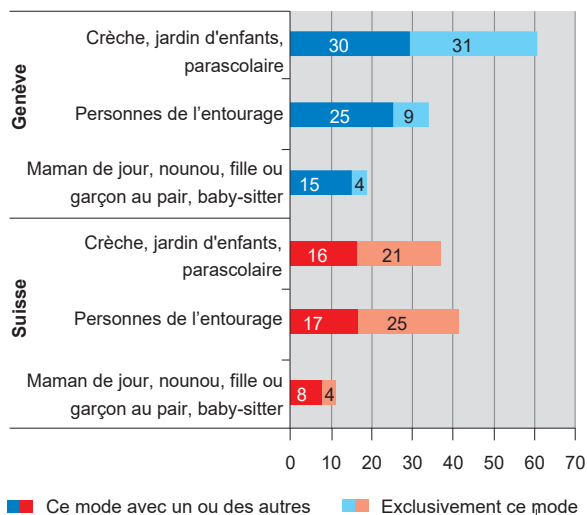
A Genève, la prise en charge institutionnelle (crèches, jardins d'enfant ou parascolaire) est la plus répandue (61 %). En Suisse, les parents recourent principalement à l'entourage, comme les grands-parents ou des connaissances (42 %).

3.2 Garde par les grands-parents et fréquence des contacts

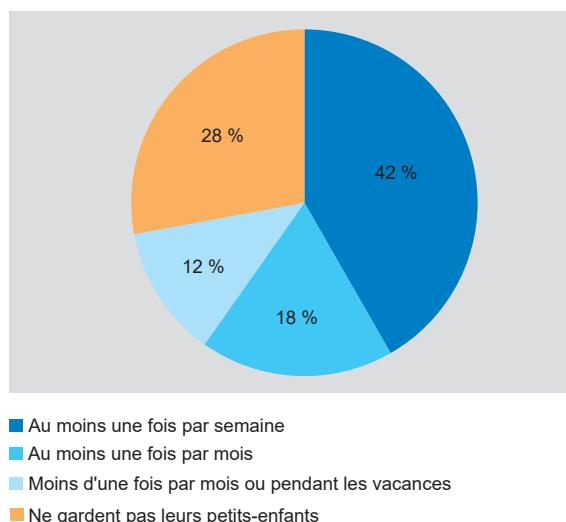
Près de trois quarts des grands-parents âgés de 50 à 80 ans qui ont au moins un petit-enfant de moins de 13 ans assument des tâches de garde. Dans quatre cas sur dix, le rythme de garde est au moins hebdomadaire.

A côté des tâches de garde, les grands-parents sont 69 % à avoir un contact au moins hebdomadaire avec l'un de leurs petits-enfants et 21 % avec un contact au moins mensuel. Il n'y a donc qu'un grand-parent sur dix qui a un contact moins fréquent qu'une fois par mois. Précisons que les contacts ne sont pas seulement physiques, mais comprennent également les conversations téléphoniques ou par Internet.

Mode de garde extrafamiliale, en 2018 (1) G 07
En % Suisse / Canton de Genève



Répartition de la fréquence de garde des petits-enfants, en 2018 (1) G 08
En % Canton de Genève



(1) Ménages ayant au moins un enfant de moins de 13 ans.

Source : OFS - Enquête sur les familles et les générations

(1) Grands-parents âgés de 50 à 80 ans avec au moins un petit-enfant de moins de 13 ans.

Source : OFS - Enquête sur les familles et les générations

4. ATTITUDES ET REPRÉSENTATIONS SUR LA FAMILLE ET LES GÉNÉRATIONS

4.1 Formes familiales

A Genève, 18 % des personnes interrogées estiment que le mariage est une institution périmée. La proportion est similaire au niveau suisse.

Le divorce, quant à lui, est relativement bien accepté : 74 % pensent qu'un couple peut divorcer même s'il a des enfants. La proportion est inférieure à l'échelon suisse (61 %).

A Genève, plus de la moitié des personnes (51 %) adhèrent à l'affirmation qu'un enfant peut être heureux dans un couple formé de personnes du même sexe. En cinq ans, cette part s'est accrue : elle se montait à 36 % en 2013. Les hommes et les individus plus âgés sont les plus sceptiques : 46 % des hommes l'approuvent, contre 55 % des femmes ; 34 % parmi les personnes âgées de 65 ans ou plus, contre 74 % des 15 à 24 ans.

Les couples homosexuels devraient d'ailleurs avoir les mêmes droits que les couples hétérosexuels pour 57 % des personnes interrogées. La part des avis favorables est du même ordre concernant l'affirmation qu'une femme vivant seule peut avoir un enfant même si elle ne veut pas avoir de relation durable avec un homme (60 %).

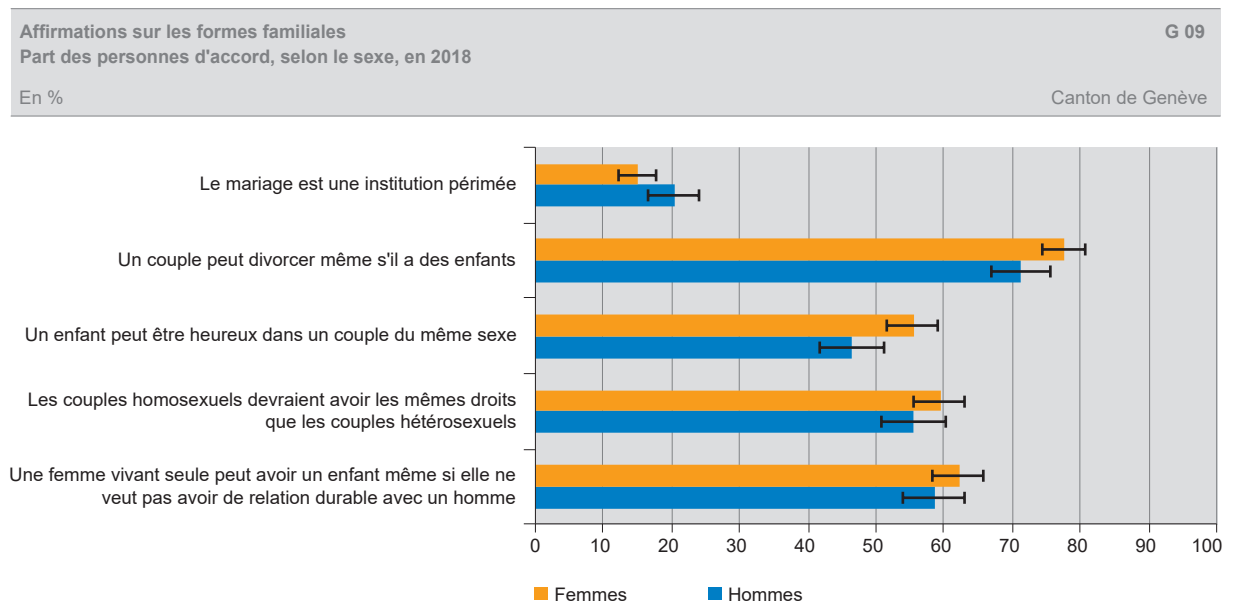
A l'échelon suisse, la part des avis favorables n'affiche pas de différences significatives avec celle du canton concernant les affirmations figurant dans les deux alinéas précédents.

4.2 Avoir un enfant rend-il heureux ?

A Genève, 17 % des personnes sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle une femme doit avoir des enfants pour être heureuse. Il y a cinq ans, elles étaient 28 %. C'est surtout l'opinion des hommes qui a changé sur la question, passant de 34 % en 2013 à 18 % en 2018, tandis que celle des femmes est restée stable (17 %).

Les hommes sont également 18 % à être d'accord avec l'affirmation « pour être heureux un homme doit avoir des enfants ». Cette part a également baissé en cinq ans, quand elle se montait à 33 %. En 2018, les femmes sont 14 % à partager cet avis. Tout sexe confondu, les avis favorables représentent 16 % du total.

Au niveau suisse, les proportions sont plus faibles : respectivement, 12 % et 11 % sont d'accord avec l'idée qu'une femme ou un homme doit avoir des enfants pour être heureuse/heureux.



Source : OFS - Enquête sur les familles et les générations

4.3 Vie familiale et professionnelle

A Genève, 38 % des personnes pensent qu'un enfant en âge préscolaire souffre si sa mère travaille. Les hommes sont plus enclins à le penser (42 %) que les femmes (33 %). Tout sexe confondu, la proportion des avis favorables s'accroît en fonction de l'âge de la personne interrogée. La part des personnes qui pensent qu'un enfant en âge préscolaire souffre si son père travaille s'établit quant à elle à 20 %. Là aussi, les hommes (25 %) sont plus nombreux que les femmes (14 %).

En Suisse, la part des personnes qui pensent qu'un enfant en âge préscolaire souffre si sa mère travaille est analogue (37 %) à celle du canton de Genève, mais elle est moins élevée quand il s'agit du travail des pères (12 %).

En 2018, 65 % des personnes sont d'accord avec l'idée selon laquelle un enfant souffre si son père travaille trop et 74 % si c'est sa mère qui travaille trop. A l'échelon national, les proportions sont similaires.

4.4 Solidarité entre les générations

Dans le canton, tout âge confondu, sept personnes sur dix estiment que « les parents devraient aider leurs enfants adultes en cas de problèmes financiers ». Une proportion comparable pense que les enfants adultes devraient en faire autant pour leurs parents, mais elle varie selon l'âge : la part des avis favorables dépasse 80 % pour les moins de 35 ans, contre 60 % dès 55 ans.

Les deux affirmations précitées sont plus souvent approuvées à Genève (68 % et 72 %) qu'en Suisse (58 % et 59 %).

La majorité des personnes interrogées pensent que les enfants adultes devraient s'occuper de leurs parents lorsque ceux-ci ont besoin de soins ou de soutien (83 %). Ils sont même 39 % à être d'avis que les enfants adultes devraient accueillir chez eux leurs parents si ceux-ci ne sont plus en mesure de vivre seuls. La proportion de personnes soutenant ces deux affirmations est plus importante parmi les plus jeunes. En revanche, on observe une différence selon le sexe : pour l'accueil des parents chez soi, la part des femmes est inférieure à celle des hommes (34 % et 43 %), alors qu'il n'y a pas de différence lorsqu'il s'agit uniquement de s'en occuper quand ils ont besoin de soins ou de soutien.

A l'échelon suisse, les répondants sont moins favorables à ces propositions : 69 % approuvent l'idée que les enfants adultes s'occupent de leurs parents lorsque ceux-ci ont besoin de soins ou de soutien et 28 % que les enfants adultes accueillent chez eux leurs parents si ceux-ci ne sont plus en mesure de vivre seuls.

NUMÉROS PARUS

- 2011 38 Les Genevois et leur santé
Enquête suisse sur la santé 2007
- 39 Projections démographiques pour le canton de Genève
Population résidante de 2010 à 2040
- 40 Salaires et main-d'œuvre étrangère dans le canton de Genève de 2000 à 2008
Résultats des enquêtes sur la structure des salaires 2000 à 2008
- 41 Statistique suisse de l'aide sociale
Résultats pour le canton de Genève en 2009
- 2012 42 La précarité à Genève dans une optique territoriale
- 43 Structure de l'emploi et salaires dans le secteur public à Genève
Résultats de l'enquête sur la structure des salaires (LSE) 2010
- 44 La culture à Genève : éléments statistiques
- 45 Les Genevois et le travail
Résultats de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) 2000 - 2009
- 2013 46 La construction dans le canton de Genève
50 ans d'observation statistique
- 47 Mixité sociale et niveau de revenus dans le canton de Genève
- 2014 48 Les ménages dans le canton de Genève
Résultats du relevé structurel 2011
- 49 Revenu et fortune à l'âge de la retraite
Données fiscales sur les personnes physiques imposées au barème ordinaire 2010
- 2015 50 Les Genevois et leur santé
Enquête suisse sur la santé (ESS), résultats comparés 1992 - 2012
- 2016 51 Conditions d'habitation en 2011 - 2013
- 52 La participation des étrangers aux élections communales de 2007 à 2015
- 53 Projections démographiques pour le canton de Genève
Population résidante de 2016 à 2040
- 54 Enquêtes sur les familles et les générations 2013
- 2017 55 Population du canton de Genève selon l'origine et le statut migratoire
Résultat 2012-2014 et évolution depuis 1960
- 2018 56 Le profil des genevois naturalisés
- 2019 57 Projection du nombre de ménages et de logements dans le canton de Genève jusqu'en 2040
- 58 Les binationaux dans le canton de Genève
Résultats 2014-2016
- 59 La mobilité des habitants du canton de Genève
Résultats des microrecensements mobilité et transports (MRMT) 2000 à 2015
- 60 Revenu et fortune des ménages genevois
Résultats 2014-2015
- 2020 61 Le travail à temps partiel dans le canton de Genève
Comparaison entre hommes et femmes
- 62 Transactions immobilières dans le canton de Genève de 1990 à 2017
- 63 La santé des Genevois en 2017 et comparaison depuis 1992
Résultats de l'enquête suisse sur la santé 1992 à 2017

PUBLICATIONS DE L'OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE

COLLECTION DONNÉES GÉNÉRALES

Mémento statistique

Synthèse annuelle des données essentielles sur le canton et les communes. Brochure en format de poche, éditée en juin, avec le soutien de la Banque cantonale de Genève (BCGE). Disponible en format papier.

Bulletin statistique mensuel

Choix des principales statistiques disponibles à une fréquence infra-annuelle. Diffusé en collaboration avec la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG).

ANALYSES

Communications statistiques

Série consacrée à l'analyse détaillée de statistiques ou d'enquêtes, l'accent étant mis sur le commentaire. Disponible en format papier.

Informations statistiques

Résultats de statistiques ou d'enquêtes, mis en perspective par un commentaire concis, des graphiques et des tableaux de synthèse.

Reflets conjoncturels

Cahier trimestriel, complété d'un supplément annuel, présentant une analyse commentée de la conjoncture économique pour le canton de Genève.

OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER

Synthèse annuelle et fiches thématiques concernant la région transfrontalière. Publications réalisées en collaboration avec l'INSEE Auvergne-Rhône-Alpes. Disponible en format papier.

Ces publications sont téléchargeables gratuitement sur le site Internet de l'OCSTAT : <http://www.ge.ch/statistique>